

## DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE CONSTANTINE

## Beaucoup reste à faire

Le bilan de l'année 2006 de la Direction de l'action sociale (DAS) de Constantine, présenté mercredi dernier par son premier responsable lors d'une conférence de presse tenue au siège du cabinet de la wilaya, a fait sortir le manque accusé en matière de cabinets de psychologie à travers la wilaya contrairement à ceux de psychiatrie. Pour pallier ce déficit, le DAS qui n'a pas donné de chiffres exacts à ce sujet a révélé que son administration a procédé à la création d'une cellule d'écoute socio-psychologique, affectée au service d'observation et d'éducation dans les milieux ouverts, destinée à la prise en charge des mineurs ayant commis des délits et qui sont en liberté préventive. Sa mission principale, précise M. Boumakra, est d'apporter le soutien nécessaire à ces jeunes suivant leurs comportements dus, généralement, à des problèmes familiaux.

Le DAS s'est étalé sur le bien-fondé de la philosophie du projet de "Blanche Algérie" qui consiste en l'accompagnement des jeunes désœuvrés aux niveaux de leurs quartiers pour les aider à intégrer le monde du travail à travers la création de leurs propres entreprises suivant un processus, qualifié, selon ses termes, d'intelligent, et ce, depuis le recrutement du jeune pour une mission simple, en passant par l'octroi de crédits dans le cadre des différents mécanismes mis en place par l'Etat à cet effet, jusqu'à devenir un chef d'entreprise. Il précisera qu'à Constantine, 40 projets



ont été lancés à travers la wilaya et que le montant de chaque projet, ayant généré 10 emplois, ne dépasse pas les 4 millions de dinars dont 10% du coût est assumé par la commune. Seuls les jeunes de Beni Hmidène et Ibn Badis n'ont pas bénéficié de tels projets parce que ces communes, indique le DAS, ne disposent pas de moyens pour financer ces projets.

Dans un autre chapitre, il a exposé le bilan de la lutte contre la mendicité dont la DAS a enregistré depuis deux ans, date du lancement de cette campagne, 16 cas parmi lesquels 6 femmes qui exploitaient des enfants — qui ont été récupérés par les centres de l'enfance assistée de Constantine — ont fait l'objet de poursuites judiciaires. M. Boumakra a révélé que la majorité des mendiants ne sont pas de Constantine et

qu'une partie des femmes qui s'adonnent à la mendicité sont de nationalité tunisienne résidant dans cette ville. Il précisera que sa direction a pris en charge 150 bébés abandonnés juste après l'accouchement par des mères célibataires. La plupart d'entre elles sont originaires des wilayas limitrophes. 40 filles enceintes, originaires de Constantine et que l'impact du "scandale" a fait fuir du foyer familial, ont été également prises en charge à Dar Errahma de Djebel El Ouahch. La même structure a abrité 117 SDF dont 12 enfants. Il a ajouté que l'Etat ne peut obliger, juridiquement parlant, ces sans-abri, qui, à chaque fois, regagnent la rue, d'y rester. Le DAS qui s'est félicité des facilitations des conditions accordées par l'Etat en matière d'adoption ou de prise en charge d'enfants orphelins a précisé que son

institution a réussi à placer 80 enfants en moyenne par an et que 33 jeunes dont 2 filles, issus de ses centres, ont intégré le monde du travail grâce aux efforts de la formation professionnelle dispensée à ce niveau et de bénéficier de logement social.

Pour le filet social, le DAS a parlé de 5 000 bénéficiaires de l'indemnité pour l'action d'intérêt général (IAIG) et de 15 000 autres percevant l'allocation forfaitaire de solidarité et que la DAS a délivré jusqu'ici 29 000 cartes de handicapé. La commission ad hoc siège, selon ses dires, chaque semaine et de ce fait, cette structure n'a aucun dossier en instance. Les invalides à 100 % coûtent au Trésor public 20 milliards de centimes par an étant donné que leur indemnité est de l'ordre de 3 000 DA par mois.

Lyas Hallas

## JIJEL / POUR DEFAUT DE PAIEMENT

## Des dizaines de chantiers à l'arrêt

Une trentaine d'entreprises privées, chargées de travaux de réhabilitation et de réfection au niveau de dizaines de cités HLM, dans plusieurs communes de la wilaya de Jijel, ont décidé d'un commun accord de la paralysie des chantiers en question, en signe de protestation contre le non-paiement de leurs arriérés. Cet arrêt des travaux a poussé les chefs d'entreprises à mettre en congé des centaines d'ouvriers. Les chefs d'entreprises ayant achevé leurs projets en bonne et due forme conformément au cahier des charges établi s'étonnent d'ailleurs sur le silence des pouvoirs publics à régulariser leur situation. Les services de l'Opgi et de la direction de l'administration locale (DAL) qui ont été sollicités maintes fois par les patrons des entreprises pour le versement, du moins de la première tranche, continuent, nous dit-on, de faire la sourde oreille à leurs doléances au motif qu'ils n'ont pas reçu d'instruction de la tutelle pour engager l'opération de paiement des factures. Il faut dire que cette situation "aberrante" a eu pour corollaire

entre autres l'arrêt des chantiers au niveau de plusieurs cités où les travaux ont atteint parfois des taux d'environ 70%. A en croire certaines sources, des petites nouvelles entreprises qui essaient de se frayer une place sur le marché local sont sur le point de mettre la clé sous le paillasson par manque de liquidités. Notons au passage que les travaux de réhabilitation et de réfection de ces cités consistent

pour la plupart en le ravalement des façades, l'étanchéité, le curage des vides sanitaires et des avaloirs, l'éclairage public, le bitumage des routes... Signalons enfin que des enveloppes conséquentes ont été dégagées au cours des deux dernières années par les autorités de la wilaya dans le cadre de ce qui est communément appelé l'amélioration urbaine.

F. M.

## TEBESSA

## Les émeutiers de Cheria jugés

Les émeutes qui ont secoué la semaine écoulée la commune de Cheria où les éleveurs, en guise de protestation contre l'application draconienne de l'article 220 du code de la douane, relatif au transport des marchandises et du cheptel, ont incendié le siège de la douane, le

centre payeur de la caisse de Sécurité sociale et saccagé le bureau des Pet T. Le tribunal de Cheria a prononcé dimanche de lourdes peines contre les émeutiers.

Deux ont été condamnés à 2 années de prison ferme et une amende de 30 000 DA, 27 ont écopé

de 6 mois de prison ferme avec le remboursement de 820 millions de centimes au siège ciblés (Douanes, Sécurité sociale et P et T).

Quant aux 10 autres inculpés, leur jugement a été reporté à la semaine prochaine. Nous y reviendrons.

Saâdallah Djamel

BREVES  
DE ANNABAIncendie  
dans un dépôt

Mardi dernier, vers 8h30, un incendie s'est déclaré dans un dépôt de produits alimentaires situé rue El-Qods à Annaba. Une épaisse fumée se dégageait de la bâtisse et les flammes commençaient à se propager menaçant de s'étendre aux magasins mitoyens. Les habitants du quartier ont essayé d'intervenir pour éteindre le feu mais les portes étant fermées, ils ont attendu l'arrivée de la Protection civile. Le poste avancé de cette institution a pris la situation en main avant que les renforts dépêchés sur les lieux par la direction interviennent pour circonscire le sinistre.

Malheureusement, une partie des produits alimentaires pertes a été détruite et les pertes sont estimées à 10 millions de centimes, mais le plus gros, près de 200 millions de marchandises, a été sauvé. Les premiers éléments de l'enquête ont établi que la cause principale de cet incendie est un court-circuit dans l'installation électrique jugée vétuste et ne répondant plus aux normes.

## Délit de fuite

Mardi dernier, près du marché El-Hattab, un taxi de marque Peugeot 505 a renversé un piéton et pris la fuite. Blessé au niveau de la jambe gauche et ne pouvant se relever, le jeune homme a attendu l'arrivée des secours. Une foule compacte s'est formée autour du blessé. Quelques minutes plus tard, le médecin de permanence de la Protection civile lui a apporté les premiers soins sur place avant de l'évacuer vers l'hôpital Ibn-Rochd. Le chauffeur en fuite n'a pas été retrouvé et les recherches se poursuivent. Ce qui est étonnant, c'est que cet accident a eu lieu à une heure de grande affluence au marché d'El-Hattab qui grouille de policiers et personne n'a eu le réflexe de noter la plaque d'immatriculation du véhicule à l'origine de cet accident.

Un dealer sous  
les verrous

Lundi dernier, lors d'une patrouille de routine dans le petit bois aux environs de la cité 5-Juillet à Annaba, un jeune, interpellé pour vérification d'identité, tenta de fuir mais fut très vite rattrapé pour ensuite être minutieusement fouillé. On trouva en sa possession plusieurs plaquettes de kif d'un poids total de 83 g. Emmené au commissariat, l'interrogatoire établit que celui-ci revendait la drogue dans les différents quartiers de la ville. Présenté au parquet, il a été mis sous mandat de dépôt.

M. Rahmani